

LES INVESTISSEMENTS ETRANGERS EN FRANCE : MYTHE OU REALITE ?

Les investissements étrangers en France se sont élevés à 42,9 milliards d'euros en 2009, contre 40,7 milliards en 1999, ce qui témoigne d'une faible progression. Dans le même temps, les investissements français à l'étranger ont dépassé les 105 milliards d'euros en 2009. Cependant, toutes les institutions de l'Etat célèbrent l'attractivité de la France, en tant que terre d'accueil des investissements étrangers : notre pays serait le numéro trois dans le monde, après les Etats-Unis et la Grande Bretagne. Cocorico !

Sauf que cette place est relativement fictive, lorsqu'on regarde les chiffres d'un peu plus près. En effet, les flux d'investissement comptabilisent aussi bien des apports en capitaux que des prêts croisés « intragroupe ». En retraitant ses statistiques pour tenir compte des transferts « intragroupe », la Banque de France découvre que les investissements étrangers en France sont négatifs de 4,3 milliards d'euros (ils étaient positifs en 2008, avec 11,7 milliards). Celle-ci déclare alors que « les investissements directs étrangers se situent au niveau le plus faible de la dernière décennie ». Ces chiffres font désordre, surtout après les déclarations d'Ernst & Young, début juin, indiquant que « la France avait maintenu son rang de deuxième site d'implantation en Europe » en termes de « projets d'investissement ».

Qui plus est, lorsqu'une entreprise localisée en France est rachetée par des capitaux étrangers, c'est considéré comme un investissement étranger. Ainsi l'acquisition de Pechiney par Alcan et celle d'Arcelor par Mittal ont été comptabilisées comme des entrées, bien qu'elles n'aient pas abouti à des créations d'emplois (au contraire, ces opérations ont entraîné des délocalisations). D'un point de vue économique, des investissements étrangers en France matérialisés par des créations d'usines et donc d'emplois sont plus intéressants que des rachats de sociétés françaises par des groupes étrangers. Ainsi, si d'aventure la famille Bettencourt décidait, à la suite de l'acharnement médiatique de vendre l'Oréal à Nestlé, cela aboutirait comptablement à augmenter le montant des investissements étrangers en France alors que le résultat économique serait probablement inverse : risque de destruction de postes de travail par transfert d'emplois de fonctionnels (siège social) en Suisse et, pour peu que les Bettencourt choisissent l'exil fiscal, pour mettre fin aux « persécutions » diverses, manque à gagner pour l'économie française correspondant au prix de vente des actions l'Oréal, dont le montant ainsi serait « expatrié ».

Pour résumer, on peut penser que nos dirigeants auraient tort de pavoiser, en matière d'attractivité du site « France ». Certes, notre pays possède des atouts à faire valoir (qualité de la main d'œuvre et des infrastructures, localisation géographique intéressante, 65 millions de consommateurs, environ). Mais, cela ne suffira pas à l'avenir, à garder une certaine prééminence face à la concurrence féroce de nos partenaires industriels, si nous ne nous attaquons pas à nos handicaps : coût élevé du travail, bureaucratie, fiscalité changeante, ralentissement de l'effort d'innovation, etc. Dans un pays où le taux de chômage continue à dépasser les 9%, il n'est pas permis de faire l'impasse sur les investissements étrangers.

Bernard MAROIS
Professeur Emérite HEC Paris
Président
Club Finance HEC